Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAR-TH-47**

# Systèmes hydro-économes (DOM)

## 1. Secteur d'application

Bâtiments résidentiels existants dans les départements d'outre-mer.

## 2. Dénomination

Mise en place d'une pomme de douche hydro-économe (débit réduit) en remplacement d'un matériel classique ou mise en place de régulateurs de jets sur le robinet de l'évier ou du lavabo.

## 3. Conditions pour la délivrance de certificats

Les équipements sont conformes à la marque NF douche pour robinetterie ou NF régulateurs de jet. Ils sont répertoriés dans la classe de débit Z des normes EN NF 1112 (douches : 7,2 à 12 litres/minute) et EN NF 246 (régulateurs de jets : 7,5 à 9 litres/minute).

## 4. Durée de vie conventionnelle

6 ans.

## 5. Montant de certificats en kWh cumac

| | Douche | Evier | Lavabo |
|---|---|---|---|
| Montant en kWh cumac par materiel installé | **1000** | **200** | **200** |